



GUILDE
DES CARILLONNEURS
DE FRANCE

RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION A LA GUILDE DES CARILLONNEURS DE FRANCE !

Association Loi 1901

Vous êtes carillonneur, acteur dans le monde campanaire, ou simplement passionné par tout ce qui concerne les cloches et les carillons. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion à la **Guilde des Carillonneurs de France**.

En votre qualité de **Membre Associé**, votre cotisation annuelle est de **23 €uros**. Cela s'applique aussi aux associations et autres personnes morales.

Vous pouvez vous acquitter de votre cotisation en envoyant un chèque au trésorier (*Jacques MARTEL, Trésorier de la G.C.F., 11 Rue Carnot, 59380 BERGUES*) ou par virement bancaire à notre compte ci-dessous.

IBAN - International Bank Account Number							BIC - Bank Identification Code
FR76	1027	8026	9100	0299	7374	063	CMCIFR2ACMN

BULLETIN D'ADHESION 2026

Je, soussigné (ou personne morale).....

Adresse postale :

Téléphone : Portable :

Adresse courriel :

désire renouveler mon adhésion à la **Guilde des Carillonneurs de France** en tant que «membre Associé», et

- ☐ joins, à cet effet, un chèque du montant de ma cotisation annuelle;
- ☐ effectue ce jour un virement bancaire du montant de ma cotisation annuelle.

J'accepte par mon adhésion que mes données personnelles suivantes soient utilisées au sein de la Guilde, entre ses membres, pour des listes d'inscriptions à tous événements de la Guilde, pour l'édition d'un annuaire interne : nom, prénom, adresse postale, adresse(s) électronique(s), numéro(s) de téléphone, photographie dans le cadre des informations diffusées par la GCF. (*Barrez la mention dans le cas contraire*).

à le

Signature

Les statuts de l'association sont disponibles auprès de la présidente et du secrétaire, ainsi que sur le site www.carillonneurs.fr